



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Strasbourg  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

# BREVET PROFESSIONNEL PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

SESSION 2014

SOUS ÉPREUVE E3B – U32

## COMMENTAIRE TECHNIQUE ÉCRIT

	BARÈME
RECEVABILITE	/1 point
ANALYSE DES SPÉCIALITES	/8 points
ANALYSE DU DISPOSITIF	/2 points
ANALYSE GLOBALE DE LA PRESCRIPTION	/14 points
FORMALITES DE DÉLIVRANCE	/1 point
CONSEILS AU PATIENT	/14 points

arrondie au ½ point supérieur

<b>Brevet professionnel</b>				
Spécialité : Préparateur en Pharmacie		Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2014	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	1/8
<b>CORRIGÉ</b>				

## INSTRUCTIONS AUX CORRECTEURS

### Le barème est fixé nationalement.

Afin d'assurer une équité de notation de TOUS les candidats. Il convient de respecter :

- la répartition des points attribués à chaque partie,
- les pénalités prévues.

Avant de débiter la correction des copies, les membres de la commission de correction se réuniront afin de prendre connaissance du corrigé et du barème à appliquer.

Si en cours de correction des erreurs sur les copies se présentent et qu'elles ne sont pas envisagées dans le corrigé, il appartiendra alors aux membres de la commission de décider collégalement de la pénalité à appliquer pouvant aller jusqu'au 0 au paragraphe concerné.

Par exemple, la note 0 est attribuée à l'analyse de la prescription en cas :

- d'erreur d'analyse des posologies autre que celles portant sur les doses maximales,
- de délivrance d'une quantité anormale,
- d'indication d'un but thérapeutique sans aucun lien avec la prescription.

Les décisions prises seront mentionnées par la commission sur le « corrigé type » qui sera remis au rectorat.

La note 0 ne peut être attribuée lorsque les conclusions de l'analyse sont exactes mais non justifiées.

La note 0 sera attribuée uniquement :

- en cas de contre-indication absolue ou interaction médicamenteuse majeure non signalée ou signalée à tort,
- en cas de posologie anormale non signalée ou signalée à tort. (Rappel du cahier des charges de l'épreuve : une posologie est considérée comme anormale quand la dose maximale par prise et/ou par 24 heures est dépassée par rapport aux documents fournis).

Une interaction médicamenteuse d'un autre niveau que contre-indiquée non signalée ou signalée à tort, ou une durée de traitement thérapeutique et non législative incorrecte non relevée ou relevée à tort n'entraînent pas 0 au CTE.

Les réponses attendues peuvent être données par le candidat dans une autre rubrique que celle prévue dans le corrigé : elles devront être impérativement prises en compte mais ne seront notées qu'une seule fois.

Toute remarque pertinente, correctement justifiée et conforme à la pratique doit être prise en compte par le correcteur et notée comme telle.

Tous les conseils cités correspondent à des conseils attendus. La commission d'harmonisation de chaque académie répartira les points à attribuer pour les pathologies, les spécialités et autres conseils pertinents. Un point sera attribué par conseil.

Les conseils inadaptés seront sanctionnés par le retrait de 2 points maximum sur la rubrique 6 « conseils aux patients ».

### Brevet professionnel

Spécialité : Préparateur en Pharmacie	Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit			
Session 2014	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	2/8
<b>CORRIGÉ</b>				

## RECEVABILITÉ

L'ordonnance n'est pas recevable : il manque la date de la prescription.

**1  
point  
ou 0**

## ANALYSE DES DISPOSITIFS (2 pts)

FORTIMEL EXTRA

**2  
points**

Description : **0,25 pt**

Il s'agit d'une boisson hyperprotidique hyperénergétique.

Intérêt : **0,5 pt**

Permet un apport en protéines et en énergie chez les patients dénutris (Parkinsonien).

Utilisation : **1 pt**

En collation en dehors de la prise de MODOPAR®, le flacon se consomme de préférence frais, après ouverture le conserver au réfrigérateur 24 heures.

Il ne doit pas remplacer le repas mais être pris en plus. Il peut être consommé à la paille si difficulté de déglutition.

Remboursement : **0,25 pt**

Au tarif LPPR pour les patients dénutris.

<b>Brevet professionnel</b>				
Spécialité : Préparateur en Pharmacie		Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2014	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	3/8
<b>CORRIGÉ</b>				

## ANALYSE DES SPECIALITES

Nom DCI Dosage Forme galénique	Liste et/ou législation particulière	Classe pharmacologique et/ou thérapeutique précise	Indication thérapeutique succincte (dans le cadre de l'ordonnance)	Utilisation et/ou mode d'emploi
0,25 pt ou 0	0,25 pt ou 0	0,25 pt x 4	0,25 pt x 4	5,5 pts au total
<b>MODOPAR®</b> 125 mg  Lévodopa 100 mg Bensérazide 25 mg par gélule	Liste I	Lévodopa, antiparkinsoniens dopaminergiques + Bensérazide, inhibiteur de la dopadécarboxylase périphérique	Maladie de Parkinson	- La prise est recommandée au moins une demi-heure avant ou 1 heure après le repas - le patient doit impérativement avaler la gélule entière, sans la croquer ou sans l'ouvrir avec un grand verre d'eau.  0,75 pt x 2
<b>NEUPRO®</b> dispositif transdermique (D.T.) 6 mg/24h  Rotigotine 13.5 mg par DP	Liste I	antiparkinsoniens, agonistes de la dopamine	Maladie de Parkinson	- Application du DT sur une peau propre, sèche, intacte et saine, (abdomen, la cuisse, la hanche, le flanc, l'épaule ou le bras). - Changer de site d'application à chaque dispositif neuf - La moitié de la couche protectrice doit être retirée et la face adhésive du DT appliquée sur la peau en appuyant puis décoller la 2ème partie de la couche protectrice. Le DT sera maintenu avec la paume de la main 20 à 30 secondes. - La face adhésive du DT ne doit pas être touchée. - Ne pas découper le DT. - Poser le DT toujours à la même heure  0,5 pt x 6

8 points

<b>Brevet professionnel</b>				
Spécialité : Préparateur en Pharmacie		Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2014	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	4/8
<b>CORRIGÉ</b>				

<b>AZILECT®</b>  Rasagiline 1 mg par comprimé	Liste I	antiparkinsonien, inhibiteur de la monoamine oxydase B	Maladie de Parkinson en association avec la lévodopa chez les patients présentant des fluctuations motrices de fin de dose	Un comprimé de 1 mg par jour en une prise Le médicament peut être pris pendant ou en dehors des repas avec un grand verre d'eau <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-left: auto;">0,5 pt ou 0</div>
<b>MOTILIUM®</b>  Dompéridone 10 mg Par comprimé	Liste II	stimulant de la motricité intestinale (antagoniste de la dopamine)	Traitement des symptômes de type nausées et vomissements induits par les anti parkinsoniens	Un comprimé 15mn avant la prise de Modopar pour éviter les nausées <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-left: auto;">0,5 pt ou 0</div>

Pour les deux premières colonnes, un oubli ou une erreur entraînent 0 à la colonne

### ANALYSE GLOBALE DE LA PRESCRIPTION

14 points

#### But thérapeutique :

(3 points)

Patient atteint de la maladie de Parkinson (avec fluctuations en fin de dose) (1,5 pts), présentant des nausées (induites par les anti parkinsoniens) (1 pt) et dénutri. (0,5 pt).

(8 points)

#### Associations bénéfiques :

#### MODOPAR® (2 pts ou 0,5 pt si les deux molécules sont citées sans explication)

Association de deux molécules la Lévodopa et le Bensérazide : inhibiteur de la dopadécarboxylase périphérique, le bensérazide empêche la lévodopa périphérique d'être métabolisée en dopamine avant de traverser la BHE. Il permet une réduction de la quantité de lévodopa ingérée (pour un effet thérapeutique équivalent ou supérieur) et une réduction des effets secondaires périphériques (nausées, hypotension artérielle).

#### MODOPAR® et NEUPRO® (2 pts, 0,5 pt si A.B. vue sans explication)

Neupro est indiqué en association avec la lévodopa, quand, au cours de l'évolution de la maladie, jusqu'aux stades avancés, les effets de la lévodopa s'atténuent ou deviennent irréguliers et que des fluctuations de l'effet thérapeutique apparaissent (fluctuations de type fin de dose ou effet « on-off »).

#### MODOPAR® et AZILECT® (2 pts, 0,5 pt si A.B. vue sans explication)

La rasagiline est un inhibiteur sélectif puissant et irréversible de la MAO-B ce qui pourrait provoquer une augmentation des concentrations de dopamine (dans le striatum) d'où les effets bénéfiques de la rasagiline observés lors de dysfonctionnement moteur dopaminergique.

<b>Brevet professionnel</b>				
Spécialité : Préparateur en Pharmacie		Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2014	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	5/8
<b>CORRIGÉ</b>				

**MOTILIUM® MODOPAR® et NEUPRO® (2 pts pour tout expliqué correctement  
0,5 pt si juste citée ou mal expliqué)**

Les Anti parkinsoniens prescrits entraînent nausées et vomissements. La dompéridone est un antagoniste de la dopamine aux propriétés antiémétiques qui ne traverse pas facilement la barrière hématoencéphalique.

**Conclusion**

**1 point**

L'ordonnance ne comporte aucune erreur majeure.

**Délivrance**

**2 points ou 0**

(0 pt si AR non mis)

MODOPAR 125 mg	2 boîtes de 60 comprimés	AR 1 boîte
NEUPRO dispositif transdermique 6 mg	1 boîte de 30 dispositifs	AR 1 fois
AZILECT 1 mg	1 boîte de 30 comprimés	AR 1 fois
MOTILIUM	1 boîte de 40 comprimés	
FORTIMEL EXTRA	56 (60) flacons	AR 1 fois

**FORMALITES DE DELIVRANCE**

**1 point ou 0**

Pour toutes les spécialités listées : MODOPAR – NEUPRO – AZILECT - MOTILIUM

Inscrire posologie et mode d'emploi sur le conditionnement  
Si les spécialités ne sont pas citées mettre 0 à la rubrique.

**CONSEILS AUX PATIENTS**

**14 points**

**Précisions conseils patients :**

- Tous les conseils correspondent à des conseils attendus. La commission d'harmonisation de chaque académie répartira les points à attribuer pour les pathologies, les spécialités et autres conseils pertinents. Un point sera attribué par conseil.
- Respecter la répartition des points attribués aux conseils à la prescription et ceux liés aux pathologies.
- Les conseils inadaptés seront sanctionnés par le retrait de 2 points maximum.

**Brevet professionnel**

Spécialité : Préparateur en Pharmacie		Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2014	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	6/8
<b>CORRIGÉ</b>				

## Conseils par rapport aux effets secondaires des médicaments

4 points

- Avec MODOPAR (0,5 x 4 pts)  
Signaler l'apparition des périodes de blocage et de dyskinésie (on-off) nécessitant une adaptation de la posologie.  
Risque d'hypotension orthostatique : rappeler la règle du lever en deux temps jamais brutalement, conseiller le port de bas de contention classe 2 et pas de régime hyposodé.  
L'entourage et le malade doivent connaître les symptômes du surdosage :
- mouvements anormaux (dodelinement du cou), épisode confusionnel, hallucinations,
- convulsions, insomnie, nausées, vomissements, tachycardie, variations tensionnelles.

Les nausées, en début de traitement, suivent la prise anti parkinsonien, effet secondaire corrigé par la prise de Motilium®. Rassurer le malade, ces désagréments disparaissent avec la maîtrise des doses.

Tenir un carnet de surveillance où l'on note les prises de médicaments et les symptômes constatés comme brusque somnolence (lévodopa, rotigotine) attention conduite de véhicule et de machine, coloration des urines de la sueur et de la salive en brun-rouge (lévodopa), et utiliser votre dossier pharmaceutique (DP).

Surveiller l'apparition de jeu pathologique (compulsion), d'hypersexualité et d'augmentation de la libido (lévodopa, rotigotine).

Surveillance ophtalmologique : risque de glaucome angle fermé.

- Avec AZILECT (0,5 pt)  
Risque de syndrome grippal (fièvre courbature) et céphalées, conseiller du paracétamol.
- Avec MOTILIUM (0,5 pt)  
Flatulence, douleurs abdominales.
- Avec NEUPRO (1 pt)  
Si le patient oublie d'appliquer le dispositif à l'heure habituelle ou s'il se décolle, appliquer 1 nouveau dispositif pour le reste de la journée.

## Conseils concernant la pathologie. (1 x 10 pts)

10 points

- Il est nécessaire de respecter les horaires de prise de médicaments.
- La collaboration du malade et de l'entourage entraîne une bonne observance du traitement.
- Eviter l'isolement, garder une activité physique et intellectuelle le plus longtemps possible.
- Pas d'automédication sans conseils du Pharmacien avec des antiémétiques (VOGALIB®) avec le Millepertuis (car risque fréquent de dépression chez le patient parkinsonien) et les inhibiteurs de la recapture de la sérotonine (ex : dextrométorphan → risque de syndrome sérotoninergique avec Azilect).
- Maintenir une activité physique régulière (kinésithérapeute), marche à pied.

Brevet professionnel				
Spécialité : Préparateur en Pharmacie		Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2014	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	7/8
<b>CORRIGÉ</b>				



- Rééducation du langage, voix, expression du visage.
- Expression orale (orthophonie), cours de chant, lecture à voix haute...
- Expression écrite : mots croisés, dessin, peinture.....
- Régime alimentaire : afin de prévenir la perte de poids, fréquente chez les parkinsoniens, ajouter de petites collations (un morceau de pain avec du fromage, un verre de lait accompagné de biscuits.....) aux trois repas de la journée (augmenter les aliments protidiques = viandes, poissons) ici prescription de FORTIMEL pour éviter la fonte musculaire.
- Pour les difficultés de déglutition : conseiller des eaux gélifiées, sucer un glaçon en début de repas ou une eau pétillante froide, mixer éventuellement les aliments et la position assise est nécessaire au cours de la prise des repas.
- Lutter contre la constipation : la maladie la favorise et la prise de certains médicaments l'accentue. Marcher tranquillement l'équivalent d'une heure par jour. Boire de l'eau d'Hépar, des jus de fruits réputés facilitant le transit (jus de pruneaux .....).
- Consommer suffisamment d'aliments riches en fibres : fruits frais et séchés, céréales, légumes verts (crus ou cuits) et secs (lentilles...)..... Mais n'en abusez pas car cela peut entraîner des douleurs abdominales et des ballonnements.
- Aménager l'habitat pour éviter les chutes (tapis, fils électriques...), tapis de baignoire et douche.
- Améliorer le vestimentaire : éviter les fermetures éclair, les lacets et les boutons, le rasage électrique pour éviter les coupures.
- Eviter la conduite de véhicule et la consommation de boissons alcoolisées.
- Téléassistance pour alerter si nécessaire en cas de malade isolé, prévoir la mise en place d'aide à domicile.

<b>Brevet professionnel</b>				
Spécialité : Préparateur en Pharmacie		Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2014	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	8/8
<b>CORRIGÉ</b>				